

# Directives relatives au contrôle des connaissances spécifiques

## Entraîneur\* aux haltères Swiss Olympic

Adrian Rothenbühler

Version 1, 27.5.2019

### Sommaire

Entraîneur* aux haltères Swiss Olympic	1
1. But du contrôle des connaissances spécifiques	2
2. Déroulement du contrôle	2
2.1 Cadre général	2
2.2 Déroulement	2
3. Evaluation du contrôle	2
3.1 Evaluation	2
3.2 Barème	2
3.3 Confidentialité	3

\* Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

# **1. But du contrôle des connaissances spécifiques**

Le contrôle des connaissances spécifiques fait partie du contrôle des compétences qui conduit à l'obtention du certificat d'entraîneur aux haltères Swiss Olympic.

Il permet de contrôler que les entraîneurs aux haltères Swiss Olympic sont capables, aux niveaux du sport de performance et du sport d'élite,

- d'identifier les erreurs techniques dans les principaux exercices aux haltères (au moyen du processus cyclique de détection des erreurs) et de prendre les mesures correctives adéquates;
- de s'appuyer sur de solides connaissances pour expliquer et justifier l'entraînement aux haltères.

## **2. Déroulement du contrôle**

### **2.1 Cadre général**

Le candidat visionne des vidéos en appliquant le processus cyclique de détection des erreurs et répond à des questions écrites sur l'entraînement aux haltères.

Le candidat dispose de 40 minutes en tout pour répondre aux questions écrites.

### **2.2 Déroulement**

L'épreuve se déroule de la manière suivante:

1. Le candidat rédige une évaluation écrite des vidéos visionnées.
2. Le candidat répond par écrit aux questions posées.

## **3. Evaluation du contrôle**

### **3.1 Evaluation**

Lors du contrôle des connaissances spécifiques, les principaux aspects évalués sont la justesse et l'adéquation des réponses.

### **3.2 Barème**

L'échelle de notes suivante est appliquée:

- Note 6: très bien, sur le plan tant de la qualité que de la quantité
- Note 5: bien
- Note 4: répond aux exigences minimales
- Note 3: faible, incomplet
- Note 2: très faible
- Note 1: inutilisable ou non réalisé

(Les demi-notes sont autorisées.)

### **3.3        Confidentialité**

La direction de l'examen traite confidentiellement le contenu du contrôle des connaissances spécifiques.